

➤ | www.univ-spn.fr

➤ | Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denys - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

ARRÊTÉ n° DSPS_25 747 901 073
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au deuxième cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2026-2027

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4

ARRÊTE

Article 1 : les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2026-2027 sont examinées par la commission de recrutement composée comme suit :

Master 1

Parcours type : M1 Droit privé général -

M2 Droits des libertés et droits fondamentaux dans les collectivités et entreprises

Membres de la commission

Céline RUET (présidente)

Marthe BOUCHET

Magali ROUSSEL

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 13 janvier 2026

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **CONDORCET**  **A²PC**
Alliance Sorbonne
Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Pour la Présidente et par délégation
la Vice-Présidente de la Commission
de la Formation et de la vie
Universitaire


Karine Grandpierre